

SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

03 SEPTEMBRE 2018

Présidence : Claude HENNEQUIN, Maire

Présents : Mr DUVAL Mme DUTHEIL Mr POTET Mme ALLORENT-BRIONNE Mrs LELIEVRE LANGEARD HELAINE Mmes PETIT et VILLAIN Mr EVE Mme SAVARY et Mr LESAULNIER.

Absents excusés : Mrs DECOMBE et LEJEUNE

Secrétaire de séance : Mme Cécile ALLORENT-BRIONNE

CONTRATS ENTRETIEN CANTINE ET SALLE COMMUNALE

Le conseil municipal prend connaissance des différentes propositions des Etablissements BELLIARD concernant un contrat d'entretien pour la cantine et la salle communale et, par 8 contre et 5 pour, décide de ne pas donner suite.

CONVENTION AVEC CENTRE DE GESTION

Sur proposition du Centre de Gestion, le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec celui-ci pour assurer la procédure de médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la fonction publique.

REVISION LOYER LOGEMENT ECOLE

Le conseil municipal fixe le montant mensuel du loyer du logement de l'école n°3 à 307€ à compter du 01 Octobre 2018.

CREATION DE LA COMMUNE NOUVELLE DE GOUVILLE-SUR-MER

Le conseil municipal accepte le rattachement de la commune d'Anneville-sur-mer à la commune de Gouville-sur-Mer adhérente de la CMB.

EXTENSION DE PERIMETRE DU SDEM 50

Le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune nouvelle de Tessy-Bocage au SDEM.

COURRIERS

-Le maire fait la lecture du courrier de Mme Magali NICOLAS concernant le stationnement des véhicules aux heures d'entrée et de sortie de l'école. Il a été demandé aux enseignants et au personnel communal de stationner leur véhicule sur l'une des places publiques afin de faciliter l'accès. Le stationnement des véhicules déposant des enfants ne doit pas excéder 10 mn. De plus, un passage piéton pourrait être envisagé face à la Baratte.

-Le conseil municipal prend acte d'un courrier adressé par les riverains du chemin du forestel. La commission des chemins se rendra sur place prochainement afin de rencontrer les pétitionnaires et prendre connaissance des nuisances.

COMPTE-RENDUS

-Vitesse excessive dans le bourg

Le maire fait un compte-rendu de sa rencontre du 25 juin 2018 avec une personne de l'agence routière. Ce dernier propose de mettre en place 2 comptages de vitesse dans le bourg, l'un descendant la route de Guéhébert et l'autre la route du pont. En fonction des résultats, une étude sera réalisée par les services du département pour améliorer la situation.

-Rentrée scolaire

Colette DUTHEIL fait un compte-rendu de la rentrée scolaire :

Effectif : 82 élèves : 18 CM1-CM2, 20 CE1-CE2, 19 GS-CP et 25 en maternelle.

Suite aux travaux réalisés aux écoles pendant les vacances d'été, le conseil municipal souhaiterait qu'il y ait une concertation entre les enseignantes et les agents de la CMB avant toute intervention.

INFORMATIONS

-La personne ayant été vue déposer des plaques de fibro et autres débris dans le chemin communal de la lande est priée de les retirer sous peine de poursuites.

-Un distributeur de baguettes va être installé prochainement place de la bascule.

-Aurélien POTET fait savoir que le club de foot est mis en sommeil en raison du nombre insuffisant de joueurs.

-Il informe que l'Association Patrimoine organise une soirée théâtre le samedi 29 septembre 2018 à 20h30 à la salle communale avec la troupe « RONCEY DELIRES ».

-Sébastien LANGEARD remercie tous les bénévoles et les participants qui ont œuvré au succès de la fête.

-Monsieur le Maire informe que le logement communal au-dessus de la mairie est loué depuis le 01 Août 2018.

La prochaine réunion de conseil est fixée au mercredi 03 Octobre 2018 à 20h30.

